

Les espèces qui sont distribuées avec des noms, et comme non publiées, celles qui sont distribuées sans noms ou qui sont nommées dans les herbiers sans être distribuées dans le public. Vous trouverez peut-être la distinction un peu subtile ou trop sévère dans certains cas, mais c'est le seul moyen de justifier la citation du nom du voyageur comme auteur. On doit et on peut attribuer une espèce à Spruce, à Wallich, etc., parce qu'ils ont fourni les moyens de savoir ce qu'ils entendraient par tel ou tel nom de leurs herbiers, en déterminant les plantes. Hartweg n'a pas mis le nom, ainsi on ne peut et ne doit le citer que pour ses nos. Le nom est fait par l'auteur qui le fait et le publie.

L'expérience m'a montré qu'il faut combattre la citation dans les livres de noms d'herbiers qu'on n'adopte pas. Mentionner des noms, en disant qu'ils ne valent rien, c'est encombrer les tables et les dictionnaires fort inutilement. Ces noms sont des morts nés. Il vaut mieux qu'il en paraisse peu d'auteurs a-t-on bien le droit de publier des noms que l'auteur inédit n'aurait peut-être pas voulu voir publiés? Stendel serait double si l'on voulait y mettre tous les noms des herbiers.

Mon fils est comme moi en voyage, ce qui m'empêche de savoir s'il a recueilli la note des noms de Piperacées des îles Sandwich que demande M. Mann. Les noms se trouvent éparpillés dans un grand manuscrit que mon fils est occupé à mettre au net. Probablement il a attendu ce travail d'espèce pour noter les espèces de Sandwich. Dites à M. Mann que je conserve la note pour en rapporter à mon fils.

La correction des espèces des Salicinales me donne bien de la peine. Si vous sachiez ce que c'est d'avoir à faire avec des auteurs qui résident dans toutes les parties de l'Europe, qui ne sont pas toujours punctuels, qui ne suivent pas le mode de rédaction convenu, et que vous comprendriez pourquoi je n'ai pas le courage d'aller au delà des Diptérodes et ne puis conseiller à mon fils d'aller plus loin. Il faudrait pour ce genre de travail une organisation définitive, favorisée par de grands

Mon cher collègue
je suis venant passer quelques jours ici, avec madame de Landolt, pour éviter la grande chaleur et me préparer à une excursion que j'ai déjà faite à Paris au milieu d'août. Je profite de mon loisir pour répondre à votre lettre de jeudi dernière (par journal) et aux observations sur la nomenclature suédoise par Müller, dont vous m'avez prouvé. Vous avez vu probablement dans Deermann journal, une lettre de moi où j'ai déclaré toute responsabilité dans les actes de mes collaborateurs du Prodr. et où j'ai montré bien que, pour moi, j'ai suivi pas le système suivi par Müller. Si vous avez cru que son manuscrit avait été retenu par moi, vous étiez dans l'erreur. Mon père n'avait jamais reçu ce que Seringe faisait et je ne reçois pas davantage ce que mon conservateur actuel publie dans le Prodr. Il y a eu ^{aussi} dans les Salicinales de Dunal, les Convolvulacées de Choisy, les Aristolochées de Duchartre et il y a actuellement dans les Salicinales de Anderson et les Petalacées de Regel bien des choses que je ne puis approuver, en particulier dans le mode adopté pour la synonymie, mais sur un unique. Le nom de chaque auteur est au haut de la page.

Maintenant venons au fait de ce que vous et Bentham reprocher tant à Müller et que pour moi je regrette, mais faiblement.

C'est exactement le système que suivait Brown. — Müller n'y avait pas fait attention, mais comme j'ai pu m'occuper récemment des questions de nomenclature, j'ai le lui ai montré. Ouvrez le Prodr. fl. Nov. Holl., par exemple, aux Borraginées. Vous verrez des genres *Myosotis* et *Cyrtoglossum*, sans

L'histoire de la nomenclature des plantes, par M. de Schlechtendal, est un ouvrage qui ne peut être que d'un grand intérêt pour les botanistes.

nom d'auteur, ce qui veut dire Brown, car dans les genres qu'il fait il ne met pas son nom (voir Exarshana). Or il entend si bien avoir fait un genre Myrosotis Br. et un Cynophorum Br. qu'il ajoute comme synonymes, Myrosotidis sp. L., Cynophori sp. L.

Brown, avec sa précision ordinaire, trouvait que son genre Myrosotis était défini et circonscrit autrement que celui de Linné; si c'était plus le Myrosotis de Linné. C'est exactement ce que Müller a fait. Mon père l'a fait de temps en temps. Je me rappelle par ex. le genre Rhexia, qui a pour synonyme dans le Poudr. Rhexia sp. L. Dunal ayant adopté pour le genre Solanum les idées de Lindler dit: Solanum Lindl. Solanum sp. L. Je l'ai fait autant qu'il me souvient, et avec plus de modestie, pour le Prismatocarpus, où d'heritié avait réuni deux genres totalement différents, de sorte que mon Prismatocarpus, fondé sur le langage du Cap, n'était plus du tout celui de d'heritié.

Müller qui a soigné également les espèces et les genres a suivi surtout ce système.

Or il y a un grand danger, c'est d'amener peu à peu une multitude de genres du même nom attribués à divers auteurs. Ce serait finalement une confusion énorme. Je préfère, quant à moi, satisfaire à l'exactitude dans une certaine limite, en disant ex. sp., ou pro parte, ou reform. parait., ce qui suffit pour avertir le lecteur qu'il ne s'agit plus de l'ancien genre ou de l'ancienne espèce tels qu'on les entendait, et qui n'entraînent pas la confusion dont je parlais. Il faut que le nom d'auteur s'applique à la création du nom de genre ou de la combinaison des noms génériques et spécifiques d'une espèce, plutôt qu'au sens qu'on leur donna. La création du nom est un fait certain,

immuable; le sens varie continuellement.

Voici à quelle occasion j'ai de Megalyper recouru à ces détails de nomenclature. J'avais annoncé à la Commission de la Société bot. de France qui organise un congrès de botanistes européens à Paris de 16 au 23 août, que je comptais présenter une note sur des questions débattues de nomenclature. On m'a demandé d'étendre mon travail et de rediger un recueil des lois de la nomenclature, de telle manière qu'on put choisir les sujets à discuter et avoir au moins une prévision de la discussion. Quoique cette demande me soit arrivée il y a 2 mois, je me suis mis aussitôt à l'œuvre et j'ai exposé aussi bien que j'ai pu, en 68 articles, toutes les règles qu'on suit ou qu'on devrait suivre, à mon avis. J'ai ajouté une introduction et un commentaire. Cela s'imprime dans ce moment. Vous en recevrez un exemplaire par la poste dès que je pourrai vous l'expédier. Vous sentez bien que mes lois sont celles que nous suivons, vous, Bentham, Hooker, Meisner, de Martens et autres de l'Amérique occidentale. Je combats une innovation, à mon avis, bien mauvaise, que M. Nyssier avait combattue d'ailleurs, celle de conserver l'auteur primitif d'une espèce quand l'espèce a changé de genre, de Sisyphe exemple, Mathiola tristis L. (sub Cheiranthus), par ex. L. avant en un Cheiranthus tristis qui est devenu Mathiola tristis Br. Kirschleger, Fries, Bellot et récemment Boissier dans son 1^{er} vol. de la Flores orientalis, suivent cette méthode, et comme on ne peut pas rejeter partout la parenthèse, vous verrez dans la table de Boissier une foule de noms tels que Mathiola tristis L. qui sont une complète fausseté; Linné n'ayant pas connu le genre Mathiola, qu'il n'aurait peut-être pas voulu accepter. J'ai cherché en vain à rattacher les règles à des principes. Pour cela il m'a fallu considérer comme publicis